



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 27 février 2020

Aéroports de Paris SA

### **Le Groupe ADP prend note de l'avis de l'ART sur le CMPC dont il ne partage ni les hypothèses ni les conclusions**

Le Groupe ADP prend note de l'avis sur le coût moyen pondéré du capital (CMPC) publié par l'Autorité de régulation des transports (l'ART) le 27 février 2020 dans le cadre de l'élaboration du prochain contrat de régulation économique pour la période 2021-2025 (le CRE). Cet avis retient une fourchette de CMPC pour le périmètre régulé comprise entre 2 % et 4,1 %, en deçà de l'hypothèse du CMPC de 5,6 % figurant dans le dossier public de consultation du CRE publié le 2 avril 2019.

Le Groupe ADP ne partage ni la méthode, ni les hypothèses, ni les conclusions retenues par l'ART dans son appréciation du CMPC, et considère comme solides le modèle et les hypothèses du dossier public de consultation qui se fonde sur des données financières de marché et des entreprises comparables. Le Groupe ADP se réserve la possibilité de faire valoir ses positions par tous moyens.

L'ART indique que cet avis "n'est qu'un éclairage de l'Autorité formulé sur la base des données existantes à ce stade de la procédure et qui ne saurait préjuger du CMPC qui sera in fine retenu lors de l'analyse du projet de CRE" (avis de l'ART paragraphe 19).

Le Groupe ADP est confiant dans sa capacité à préserver la rentabilité de long terme et la stratégie industrielle du groupe essentielle pour ses clients, ses salariés, et le développement des territoires et de l'emploi.

**Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 – [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)**

**Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23**

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.